



Les premiers ministres adoptent la Charte de l'eau

WINNIPEG, 6 août 2010 – Les premiers ministres ont adopté aujourd'hui la Charte de l'eau du Conseil de la fédération, en reconnaissance de l'obligation collective des Canadiens et de leurs gouvernements d'être des intendants responsables des ressources hydriques.

L'eau est une ressource naturelle vitale et essentielle à la vie sur Terre. Malgré cela, le Canada est le deuxième consommateur d'eau en importance par habitant de tous les pays de l'OCDE.

Les Canadiens peuvent et doivent faire mieux.

Un approvisionnement en eau sûr et adéquat est crucial pour chaque communauté et contribue à la santé et au bien-être de ses résidents. Assurer la qualité de l'eau dans les régions rurales et éloignées revêt une importance particulière.

Les technologies et les services liés à l'eau offrent des possibilités exceptionnelles sur le plan économique, dans un marché mondial évalué à 400 milliards de dollars. Les premiers ministres ont convenu de continuer d'appuyer la recherche, le développement et l'adoption de technologies novatrices en vue de faire progresser la conservation de l'eau et d'accroître les efforts pour en assurer la qualité.

Les premiers ministres demandent à leurs ministres d'utiliser la Charte de l'eau pour les guider dans leurs travaux et mettent au défi les particuliers, les entreprises canadiennes et les gouvernements de réduire leur consommation d'eau, d'accroître l'efficacité de son utilisation et d'en protéger la qualité.

Comme la dernière année l'a démontré, certains Canadiens peuvent être confrontés à des défis associés à un surplus d'eau en raison d'un ruissellement excessif et de pluies diluviennes, tandis que d'autres sont aux prises avec des perspectives de sécheresse et de rareté de l'eau. Dans les régions côtières, les Canadiens sont de plus en plus susceptibles d'avoir à faire face à une contamination de l'approvisionnement en eau douce par de l'eau de mer en raison de l'élévation du niveau de la mer et d'ondes de tempête plus fortes. Les Canadiens doivent aussi être mieux préparés à faire face à divers événements liés à l'eau, particulièrement dans le contexte des changements climatiques.

Environnement

Les Canadiens ont tous un rôle important à jouer pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et protéger l'environnement et favoriser l'adaptation aux changements climatiques. Les premiers ministres ont discuté des enjeux actuels liés aux lois et accords internationaux en matière de changements climatiques et d'énergie. Ils ont convenu de

continuer à suivre de près l'évolution de la situation aux États-Unis, aux Nations-Unies ainsi que celle de l'Accord de Copenhague. Les premiers ministres poursuivent leurs efforts, au sein de leur gouvernement respectif, pour avancer en matière de changements climatiques et ont réitéré leur demande de longue date à l'effet que le gouvernement fédéral travaille avec les provinces et les territoires et investisse de manière stratégique dans les programmes d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.

Les premiers ministres sont heureux d'annoncer qu'une nouvelle communauté de pratique virtuelle sur l'adaptation aux changements climatiques, qui sera initialement parrainée par le Conseil de la fédération, a été mise en ligne en juillet 2010. Cette communauté de pratique en ligne favorisera le partage des connaissances entre des experts et des universitaires de l'ensemble du pays. Elle vise à aider les gouvernements en matière d'adaptation aux changements climatiques et à appuyer toutes les provinces et tous les territoires dans leurs efforts visant à inclure l'adaptation aux changements climatiques dans leur planification et leurs politiques.

Les premiers ministres ont donné leur appui à la vaste gamme d'initiatives déjà en cours dans les provinces et territoires et conviennent :

- que le concept de Systèmes énergétiques communautaires intégrés (SECI) constitue une approche novatrice qui permet de coordonner la planification du transport de l'énergie entre des différents secteurs. Ils espèrent voir prochainement les résultats des projets-pilotes portant sur les SECI et ont invité les ministres responsables de l'énergie à rechercher des moyens d'intégrer des politiques sur les immeubles « verts », de géothermie à basse température et des mesures d'efficacité énergétique pour les habitations selon le modèle des SECI;
- qu'il est important de protéger les zones humides et la forêt boréale du Canada, l'une des plus imposantes forêts toujours intactes dans le monde, laquelle totalise 1,4 milliard d'acres; ils interpellent les entreprises et les communautés afin qu'elles fassent équipe avec eux pour atteindre l'objectif mondial fixé par les Nations-Unies de planter un arbre pour chaque personne sur la planète;
- De retour de la « capitale mondiale des ours polaires » (Churchill, au Manitoba), les premiers ministres sont dans l'attente des résultats des travaux entrepris par les ministres et le gouvernement fédéral en vue d'une Stratégie nationale de conservation des ours polaires.

Évaluations environnementales

Il est essentiel que tous les grands projets dans nos provinces et territoires fassent l'objet d'un processus d'évaluation environnementale complet et scientifiquement fiable. Toutefois, des milliards de dollars de projets et la création des milliers d'emplois peuvent être retardés par la duplication des processus d'évaluation environnementale. – sans que la protection de l'environnement s'en trouve améliorée pour autant.

Les premiers ministres accueillent favorablement les progrès réalisés par le gouvernement fédéral en vue d'améliorer les processus existants, mais ils conviennent

qu'il faudra faire davantage. Les premiers ministres pressent le Canada de permettre une approche « un projet, une évaluation » pour réduire les dédoublements et les délais inutiles, tout en assurant les plus hauts standards pour la protection environnementale. Un processus efficace diminue les risques pour les projets cruciaux de développement économique.

Les évaluations environnementales uniques prévalant au Yukon et au Nunavut et dans les régions extracôtières de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Nouvelle-Écosse sont des exemples de processus d'évaluation qui devrait être maintenus.

– 30 –

Renseignements :

Jay Branch

Directeur, communications

Conseil exécutif

Gouvernement du Manitoba

204 945-1494 – Jay.Branch@leg.gov.mb.ca